

77144

Raclette sol double-lame, 600 mm, Rouge



Conçue pour les zones nécessitant un haut niveau d'hygiène et une évacuation efficace de l'eau, cette raclette peut être employée sur tous les types de surfaces, notamment les sols carrelés et les revêtements de sol de sécurité. La cassette est facile à démonter pour la nettoyer ou la remplacer (lames de rechange de la série 7734).

Données techniques

Article Numéro	77144
Matériau	Polypropylène, TPE Caoutchouc
Symbole de recyclage "7", Autres Plastiques	Oui
Conforme au 1935/2004 (CE) sur les matériaux agréés contact alimentaire ¹	Oui
Fabriqué selon le Règlement EU 2023/2006/EC relatif aux Bonnes Pratiques de Fabrication.	Oui
Matériau agréé FDA (CFR 21) ¹	Oui
Conforme à la Réglementation UK 2019 No. 704 sur les matériaux aptes au contact alimentaire	Oui
Satisfait à la réglementation REACH (CE) n° 1907/2006	Oui
Complies with California Proposition 65	Oui
Conformité Halal et Casher	Oui
PFAS, Phtalates et BPA ajoutés volontairement	Non
En attente de brevet numéro	EP2227129 validated in DK, DE, FR and GB. DE 602008048400.9
Quantité par Carton	10
Quantité par Palette (80 x 120 x 180-200 cm)	320
Quantité par couche (Palette)	40
Colis Longueur	610
Colis Largeur	290
Colis Hauteur	200
Longueur	600
Largeur	80
Hauteur	110
Poids net	0.34
Poids sac (Symbole de recyclage « 4 », Polyéthylène Basse Densité (PEBD))	0.0898
Poids carton (Recycling symbol "20" PAP)	0.037
Tare total	0.1268
Poids brut	0.47
Mètre cube	0.00528
Température de stérilisation recommandée (autoclave)	121
Température max. de nettoyage (Lave-vaisselle)	93
Température max. d'utilisation (pour contact alimentaire)	50
Température max. d'utilisation (pour contact non-alimentaire)	100
Température d'utilisation min. ³	-20

Température de séchage max.	120
PH min. en concentration d'utilisation	2
PH max. en concentration d'utilisation	10.5
Code GTIN-13	5705020771446
Code GTIN-14	15705020771443
Code de marchandise	96039099
Pays d'origine	Denmark

Avant utilisation, les nouveaux équipements doivent être nettoyés, désinfectés et stérilisés et toutes les étiquettes doivent être retirées, conformément à l'usage prévu, en distinguant par exemple les zones de production alimentaire à risque élevé des zones à risque faible, les zones hospitalières générales des unités de soins intensifs, etc.

1. Voir la déclaration de conformité pour de plus amples détails concernant le contact alimentaire
3. Ne pas stocker le produit en dessous de 0° Celsius.